



**DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE**  
**PROCES-VERBAL**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 4 AVRIL 2014**

**Date de convocation :**

31/03/2014

**Date d'envoi :**

31/03/14

**Date d'affichage :**

11/04/14

L'An Deux Mil Quatorze, le 4 Avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de BALLAN-MIRÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, dans la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. Alexandre CHAS, Maire en exercice.

**Nombre de membres :**

En exercice : 29

Présents : 28

Absents : 1

Pouvoirs : 1

Votants : 29

**Etaient présents :**

Mme Nadine NOWAK, M. Gérard PERRIER, Mme Emmanuelle PLEE  
M. Franck DERMAGNE, Mme Brigitte RIBETTE, M. Didier FORTIN,  
Mme Danielle ROUSSE, M. Michel CABANNE, Mme Laurence  
LACORDAIS, M. Alexandre LECOUFFE, Mme Joëlle ANTON, M.  
Alain VIEILLE, Mme Solène GIMENEZ, M. André TROUILLET, Mme  
Myriam HAVARD, M. Michel LEZEAU, Mme Solène DELAUNAY,  
Mme Fanta UKALOVIC, M. Yves CALCUS, Mme Pascale  
BOUDESSEUL, M. Daniel LE GURUN, Mme Jany ROCHER, M.  
Franck SEMARD, Mme Catherine ZUBER, M. Gilles DESCROIX, M.  
Didier KOENIG, Mme Danièle MORANGE.

**Etait excusé :**

M. Stéphane GRANDJEAN

Ce Conseiller avait donné pouvoir à : Mme Emmanuelle PLEE

**Secrétaire de séance :**

Mme Solène DELAUNAY

**Mairie de Ballan-Miré**  
12, Place du 11 Novembre  
37510 BALLAN-MIRÉ  
Tél. : 02 47 88 10 00

M. Laurent BAUMEL, Maire sortant, procède à l'appel de tous les Conseillers issus du scrutin du 30 mars dernier et les déclare installés dans leurs fonctions.

Le Maire sortant prononce une allocution diversement commentée par les membres du conseil municipal avant de céder la place à Monsieur Michel LEZEAU, doyen d'âge de l'assemblée délibérante, afin qu'il procède à l'élection du Maire.

- Election du Maire

M. Michel LEZEAU, en qualité de doyen d'âge, assure la présidence de la séance conformément à l'article L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Nadine NOWAK propose la candidature de M. Alexandre CHAS au titre de la liste majoritaire « Ballan-Miré c'est vous »

Aucune autre candidature n'étant déposée, il est procédé au vote à bulletins secrets.

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne .....	29
Bulletins blancs.....	8
Suffrages exprimés.....	21
Majorité absolue .....	15

M. Alexandre CHAS ayant obtenu 21 voix, donc la majorité absolue, est de ce fait proclamé Maire et immédiatement installé. Monsieur le Maire prononce une rapide allocution afin de remercier les conseillers municipaux qui l'ont élu au rang de premier magistrat de la Ville de Ballan-Miré et aux électeurs qui avaient porté leur vote sur la liste « Ballan-Miré, c'est vous » lors du scrutin électoral des Municipales.

- Détermination du nombre d'Adjoints au Maire

Le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 8 abstentions fixe à 8 le nombre d'Adjoints au Maire.

- Election des Adjoints au Maire

M. Alexandre CHAS, Maire, présente au titre de la liste « Ballan-Miré c'est vous » les noms suivants :

- 1er Adjoint : Nadine NOWAK
- 2ème Adjoint : Gérard PERRIER
- 3ème Adjoint : Emmanuelle PLEE
- 4ème Adjoint : Franck DERMAGNE
- 5ème Adjoint : Brigitte RIBETTE
- 6ème Adjoint : Didier FORTIN
- 7ème Adjoint : Danielle ROUSSE
- 8ème Adjoint : Michel CABANNE

Aucune autre liste n'étant déposée, il est procédé au vote à bulletins secrets.

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne .....	29
Bulletins blancs.....	8
Suffrages exprimés.....	21
Majorité absolue .....	15

La liste présentée par Monsieur Alexandre CHAS ayant obtenu 21 voix, donc la majorité absolue, est élue. Les différents Adjoints au Maire sont immédiatement installés.

Madame Pascale BOUDESSEUL, au nom de l'opposition municipale et de son groupe « Continuons ensemble », souhaite prendre la parole pour affirmer que les membres de son groupe de conseillers municipaux se proposent de représenter une opposition attentive mais néanmoins coopérative.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour,  
la séance est levée à 19 h 45

Fait à Ballan-Miré, le 23 juin 2014

Le secrétaire de séance

Solène DELAUNAY



Le Maire

Alexandre CHAS

